

Liaison

N° 95
JUILLET 2025

LE MAGAZINE DES SAPEURS-POMPIERS DE MEURTHE-ET-MOSELLE



Exercices ORSEC NOVI

Lire page 4

Focus cérémonies

Lire pages 16-17

Retour en images

Lire pages 18-19

Un engagement fort pour répondre aux risques

Lire pages 14-15



**Colonel hors classe
Jean-Philippe Gueugneau**
*Directeur départemental
des services d'incendie
et de secours
de Meurthe-et-Moselle,
Chef de corps*

**Fier et honoré de servir
les Meurthe-et-Mosellans**

Depuis ma prise de fonction en mars, je remercie Madame le Préfet de Meurthe-et-Moselle, Madame la présidente du Conseil départemental ainsi que le président du CAS-DIS pour la confiance qu'ils m'ont témoignée. Mes remerciements vont aussi aux élus du conseil d'administration, particulièrement investis, aux partenaires rencontrés et à l'ensemble du personnel du SDIS pour leur excellent accueil. Une mention particulière au colonel Fabrice Pape, pour son engagement exemplaire durant plus d'un an comme directeur par intérim : son investissement et sa présence à mes côtés facilitent grandement la continuité de l'action.

C'est un honneur d'assumer la responsabilité de chef de corps départemental dans un territoire aussi dynamique. Avec plus de 700 000 habitants, un riche patrimoine et un tissu institutionnel dense, la Meurthe-et-Moselle peut compter sur un SDIS performant et à taille humaine. Ce service, riche de ses femmes et de ses hommes, s'inscrit dans des valeurs fortes : l'exemplarité, que nous devons à la population comme aux autorités ; la cohésion, ciment indispensable à notre efficacité collective ; et l'adaptabilité, essentielle à l'accomplissement des missions de nos sapeurs-pompiers.

Dans un contexte budgétaire contraint, notre établissement doit plus que jamais conjuguer responsabilité et excellence de service, à la hauteur de la confiance de nos élus et concitoyens.

En ce début d'été, plusieurs missions sont en cours : la finalisation du nouveau Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDACR), le déploiement du plan volontariat, et l'élaboration, d'ici l'automne, d'une nouvelle feuille de route. Soyez assurés de mon engagement total pour accompagner ces projets et relever, à vos côtés, les défis à venir. ■

En couverture : Cérémonie de prise de commandement du Corps départemental des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle par le colonel hors classe Jean-Philippe Gueugneau le 22 mars 2025
Cellule communication SDIS54

Sommaire

ÉDITOS > **2-3**

SUR LE TERRAIN

Retex Exercices, renforts : des partages d'expériences enrichissants > **4**

Retex Exercices ORSEC NOVI > **5**

Retex Retour sur deux interventions remarquables > **6**

FOCUS

Spécialité Groupe d'intervention spécialisée Drone > **7**

SDACR Finalisation de la révision du SDACR > **8**

Budget 2025 Un budget de transition, prudent et solidaire > **9**

Mixité Mixité et lutte contre les discriminations > **10**

Communication Un nouvel intranet > **11**

Engagement Une dynamique collective pour fidéliser et développer le volontariat > **12**

Engagement Lancement d'une section de cadets de la sécurité civile au collège Val de Seille > **13**

Équipements Un engagement fort pour répondre aux risques > **14-15**

Cérémonies Prise et passations de commandement > **16-17**

Temps forts Retour en images > **18-19**



Françoise Souliman
Préfet de
Meurthe-et-Moselle

Courage et engagement

Depuis le début de l'année, les équipes du SDIS ont déjà mené plus de 17 000 interventions, porté secours à près de 15 000 victimes et fait face à près de 1 300 incendies. À chaque fois, elles ont su intervenir avec courage, dévouement et un professionnalisme exemplaire.

C'est avec cette même rigueur et ce même engagement que vous incarnez les valeurs de la République : protéger, secourir, vous engager au service des autres, toujours avec efficacité et bravoure. Vous êtes, à bien des égards, des modèles.

Parmi les nombreuses illustrations de votre héroïsme, je pense notamment à l'incendie survenu le 25 février dernier dans un magasin de Pont-à-Mousson. En pleine nuit, une cinquantaine de sapeurs-pompiers ont lutté contre un feu dans un bâtiment de 600 m². Grâce à leur mobilisation rapide, l'incendie a été maîtrisé sans faire de victime et sans se propager.

Plus récemment, le 21 mai, vous avez fait preuve d'un sang-froid remarquable lors de l'incendie de l'EHPAD Saint-Joseph, où le feu menaçait 82 résidents. Grâce à la coordination entre le personnel et les secours, les pensionnaires ont été mis à l'abri dans des zones sécurisées, et le feu a été maîtrisé au bout de deux heures.

Ces événements ne sont que quelques exemples parmi tant d'autres. Quotidiennement, vous êtes aux côtés de nos concitoyens, prêts à intervenir, quels que soient les risques. Soyez fiers de vos actions, car elles font honneur à votre engagement ■



© G. Berger - C154

Chaynesse Khirouni
Présidente du conseil
départemental
de Meurthe-et-Moselle

Le Département de Meurthe-et-Moselle aux côtés des sapeurs-pompiers

Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, qui fragilise l'ensemble des collectivités locales, le Conseil départemental a fait le choix fort, volontaire, d'augmenter sa contribution au SDIS. Mais au-delà, ce soutien traduit un engagement fort : pour la sécurité de nos concitoyens, mais également pour celles et ceux qui incarnent chaque jour l'esprit de service et de courage. Sapeurs-pompiers professionnels, volontaires, personnels techniques et administratifs, tous sont les piliers d'un service public essentiel et de proximité.

Ce soutien, c'est assumer une responsabilité républicaine : garantir une égalité d'accès au secours sur tout le Département et préserver un maillage structurant, gage d'efficacité et de justice territoriale.

Cette volonté doit permettre à la fois d'améliorer les conditions de travail des équipes et de conforter un véritable service de sécurité civile de proximité capable de s'adapter et de répondre aux nouveaux défis (dérèglement climatique, technologiques...).

Le Département de Meurthe-et-Moselle reste aux côtés du SDIS un partenaire fort.

A ce titre, j'adresse tous mes vœux de réussite au Colonel Jean-Philippe Gueugneau, nouveau Directeur de l'établissement. Dans la mission qui lui est confiée, au service des Meurthe-et-Mosellans, il pourra compter sur le soutien du Département, tout comme nous savons pouvoir compter sur la mobilisation sans faille de l'ensemble des équipes du SDIS. ■



Bernard Bertelle
Président du conseil
d'administration du
Service Départemental
d'Incendie et de Secours
de Meurthe-et-Moselle

SDACR : une vision partagée pour un territoire mieux protégé

Un chantier qui a commencé depuis plus d'un an et pour lequel nous avons consacré un temps considérable de réflexion et d'analyse est sur le point d'aboutir. La validation du nouveau SDACR va nous permettre de prendre en compte les changements qui ont eu lieu ces quatre dernières années et de pouvoir nous projeter vers les quatre prochaines. C'est un exercice intéressant pour les élus du conseil d'administration et son Président. Échanger avec les autorités, les services et les acteurs de terrain sur les moyens humains, bâtimentaires et logistiques, permet de démontrer que les efforts consentis au profit du SDIS 54 ont renforcé notre capacité à répondre aux attentes de la population notamment pour les secours à la personne (80% de notre activité), dans des délais exemplaires.

Nous devons analyser les situations locales et renforcer les effectifs professionnels et volontaires dans certains CIS en secteur périurbains et ruraux, tout en anticipant le vieillissement de nos agents. Les moyens logistiques doivent aussi évoluer et correspondre aux besoins de nos territoires notamment lors de crises nouvelles et récurrentes telles que les feux d'espaces naturels, les phénomènes de tempête ou de crues torrentielles. Le maillage et le dimensionnement de nos centres de secours seront pensés pour pouvoir distribuer le plus rapidement les secours.

Malgré un contexte difficile, je sais combien ces enjeux sont partagés par les élus et nos personnels. Tout cela doit se faire dans la concertation et le respect de chacun. Je m'engage à poursuivre le dialogue engagé depuis 2021 et à poursuivre nos échanges particulièrement fructueux. ■

Exercices, renforts : des partages d'expériences enrichissants

Secourir les victimes, intervenir dans des conditions parfois extrêmes : pour les sapeurs-pompiers, derrière chaque mission se cache une réalité moins visible et pourtant essentielle : des heures d'entraînement, de manœuvres répétées et de mises en situation.

Ces exercices préparent les sapeurs-pompiers à réagir vite, efficacement et en équipe, quelles que soient les circonstances. Retour sur quatre expériences riches d'apprentissage et d'échanges.

Immersion au cœur d'un exercice spéléo interdépartemental en Côte-d'Or

Début octobre, la grotte de la Combe au Prêtre à Francheville (Côte-d'Or) a été le théâtre d'un exercice de secours spéléologique d'enver-



gure interdépartementale. Une équipe du SDIS 54 a pu être constituée pour contribuer à cette manœuvre, sous la conduite de l'Ach Arnaud Hollard, accompagné de l'Ach Ludovic Chaffin, du Sch Thomas Chalon, du Sgt Eric Burkhardt et du Cch Yoann Charbonnel.

Une mobilisation rapide et efficace

Après un trajet matinal vers Dijon, une pause repas et l'installation à l'hébergement, les participants ont rejoint le centre d'incendie et de secours de Dijon Nord, les équipes des SDIS 21 et 68 ainsi que des membres des associations de Côte d'Or qualifiées en spéléo secours. Sur place, un carrefour des techniques a permis aux différentes équipes d'échanger sur les principales étapes d'un secours en milieu souterrain. Si quelques différences techniques ont été observées, elles restaient marginales et ne remettaient pas en cause la cohésion opérationnelle.

Plongée dans l'exercice grandeur nature

Dès l'aube, l'équipe du SDIS 54 était sur le terrain. À 7h, ils étaient les premiers à se présenter à l'entrée de la grotte, prêts à se répartir les missions. Yoann Charbonnel et Arnaud Hollard se sont engagés les premiers dans les puits de la Combe Rochotte pour installer une première voie de corde. Ludovic Chaffin a pris place au sein de l'équipe d'Abord Secours Victime (ASV), tandis que Thomas Chalon, posté au pied du dernier puits, a activement participé à la mise en place de la tyrolienne. De son côté, Eric Burkhardt a assuré la remontée de la victime après avoir franchi le premier puits de 50 mètres. Tout au long de la jour-



née, la coordination a été optimale, permettant une gestion fluide de la progression et des secours. Après plusieurs heures d'effort, l'équipe a émergé de la grotte vers 16h30 avec le sentiment du devoir accompli.

Un bilan positif et des perspectives encourageantes

Cet exercice a été une véritable opportunité d'échanges avec les équipes locales et a permis de tisser des liens précieux pour l'avenir. Un élément particulièrement remarqué a été le « point chaud », un dispositif innovant imaginé et conçu par l'Ach Fabien Vitu référent départemental adjoint du SDIS 54. Pratique et efficace, il a suscité l'intérêt et pourrait être adopté par d'autres départements pour améliorer le confort des équipes lors des opérations de secours en milieu confiné. L'accueil du SDIS 21 a été unanimement apprécié, renforçant la volonté de renouveler ce type d'expérience, indispensable pour perfectionner les techniques et renforcer l'interopérabilité entre les départements. Un exercice enrichissant qui témoigne une nouvelle fois de l'engagement et du professionnalisme de nos équipes. ■

Renforts : mobilisation exceptionnelle des AASC pendant l'épisode de verglas du 15 janvier

Le 15 janvier, un épisode de verglas soudain a frappé la Meurthe-et-Moselle, débutant en fin de nuit et s'atténuant vers 11h du matin. Face à une forte augmentation des interventions, notamment dans la métropole du Grand Nancy et sur les axes routiers, le CODIS a proposé au Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles de la Préfecture (SIDPC) de mobiliser les Associations Agréées de Sécurité Civile (AASC), une mesure exceptionnelle dans ce type de situation. En complément, un maximum de

vecteurs et d'effectifs a été engagé pour faire face à l'afflux d'interventions. Tous les personnels en formation au centre de formation de sapeurs-pompiers ou dans les casernes du secteur ont été rappelés pour renforcer le dispositif opérationnel. Les AASC ont pris en charge une dizaine de victimes, tant sur la voie publique qu'à domicile, en soutien des sapeurs-pompiers déjà fortement sollicités. La réouverture temporaire de certains centres de secours a également permis d'améliorer la couverture opération-

nelle. Malgré cette intense période d'activité, aucune intervention grave n'a été relevée.



Exercices ORSEC NOVI

Accident de grande ampleur : pour faire face à un afflux massif de blessés, les autorités doivent pouvoir déployer une réponse rapide, coordonnée et efficace. Pour tester cette capacité à gérer l'urgence, elles organisent régulièrement des exercices ORSEC

NOVI. Ces simulations grandeur nature mobilisent l'ensemble des acteurs de la chaîne de secours – sapeurs-pompiers, SAMU, forces de l'ordre, hôpitaux et autorités préfectorales - afin de tester leur coordination et leur réactivité face à

une situation d'urgence majeure. Des simulations cruciales pour renforcer la coordination et la réactivité en situation de crise. Retour sur deux exercices.

Exercice ORSEC NOVI au château de Champigneulle

Le château de Bas situé sur la commune de Champigneulle a été le théâtre le 19 mars d'un exercice ORSEC NOVI interservices piloté par la préfecture dans le cadre d'un stage de médecine de catastrophe organisé par le SAMU.

Ce type d'exercice nombreuses victimes permet chaque année au SDIS de revoir la technique opérationnelle propre à cette thématique sans toutefois mobiliser trop d'effectifs (matériels et personnels) tout en conservant les objectifs de

l'exercice ORSEC NOVI.

Le scénario de l'exercice, réalisé sur un site mis à disposition par la Mairie de Champigneulle, prévoyait l'effondrement d'un plancher au 1^{er} étage du château qui accueillait un séminaire d'entreprise entraînant de multiples victimes. La mobilisation d'une cinquantaine de sapeurs-pompiers a permis la prise en charge de 35 victimes.

Engagement des premiers intervenants dans la doctrine du secourisme de l'avant, vague de ramassage, montage du Poste Mé-



dical Avancé (PMA), activation du dispositif SINUS, activation d'un Poste de Commandement (PC) de site et du CODIS sont les principales actions qui ont été mises en œuvre. Cet exercice, d'une dimension adaptée, a permis de favoriser les apprentissages et la coordination interservices. A l'issue, les intervenants ont pu débriefer à chaud en interservices en présence du directeur de cabinet de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle. ■



Exercice ORSEC NOVI à Foug

Mercredi 21 mai un exercice interservices départemental ORSEC NOVI a eu lieu sur la commune de Foug près de Toul. Ce dernier avait pour thématique l'arrêt violent d'un TER provoqué par un obstacle dans le tunnel ferroviaire dit de "la savonnière".

L'exercice regroupait un nombre très important d'intervenants. En effet 300 participants au total étaient regroupés sur le site

avec notamment l'ensemble des stagiaires du stage de médecine de catastrophe organisé par le CHRU de Nancy mais aussi un grand nombre de participants des associations agréées de sécurité civile afin de tester notamment la mise en œuvre d'un centre d'accueil des impliqués et la cellule d'urgence médico psychologique.

L'exercice aura permis aux sapeurs-pompiers de tester la mise en œuvre des chariots ou lorrys de transport sur voies ferrées présents dans nos unités de protection mais

aussi la réalisation d'un ramassage motorisé des blessés ou encore l'usage du kit CRM (centre de rassemblement des moyens). Cet exercice riche d'enseignement a été suivi de près par le colonel HC Jean Philippe GUEUGNEAU présent pour l'occasion aux cotés des différentes autorités de la préfecture, du parquet, des élus, de la gendarmerie et du SAMU. Ce dernier a salué l'engagement des intervenants et l'importance de ces entraînements dans des conditions au plus proche du réel. ■



Retour sur deux interventions remarquables

Feu de magasin à Pont-à-Mousson

Le 24 février 2025 à 01H11, les sapeurs-pompiers sont engagés pour un important incendie dans un bâtiment classé ERP (Etablissement recevant du public) de type M de 5ème catégorie à usage de vente de produits de bazars et autres objets divers.

À l'arrivée sur les lieux, les premiers intervenants issus des CIS de Pont-à-Mousson, Pompey et Nancy-Gentilly, font face à un feu généralisé à la structure bâtementaire d'une surface au sol de 600 m². Le panache de fumée est intense et le fort rayonnement thermique du sinistre menace une maison d'habitation située sur la façade arrière du bâtiment à moins de 8 mètres.

En l'absence de victimes, les premières actions opérées par le Commandant des Opérations de Secours (COS) visent à limi-

ter le risque de propagation de l'incendie à la maison d'habitation occupée par une famille avec enfants évacuées de leur résidence et de mettre en place une alimentation en eau du dispositif hydraulique pérenne tout d'abord sur le réseau d'eau sous pression de proximité puis à distance avec l'utilisation du Dévidoir Automobile Tout Terrain (DATT) du CIS de Neuves-Maisons en aspiration dans le bassin d'aviron situé à plus d'1 km.

Avec la montée en puissance des moyens, le feu est maîtrisé puis éteint au moyen de 4 lances à débits et jets variables dont 2 établies sur moyens aériens avec la mobilisation d'une cinquantaine de sapeurs-pompiers au plus fort de l'attaque et la mise en place d'un poste de commandement de colonne et d'un secteur soutien sanitaire opérationnel.



Face à la persistance des points chauds et au risque bâtementaire avéré lié à la fragilisation des murs et de la structure, les opérations de déblai, de ventilation et de surveillance dureront jusqu'en début d'après-midi afin d'éliminer tout risque de reprise de feu. ■

Feu d'habitation à Autrepierre

Le jeudi 15 mai dernier, peu après 7 h du matin, le CTA 54 reçoit plusieurs appels pour un feu d'habitation à Autrepierre dans le Lunévillois. Rapidement sur les lieux, les secours sont confrontés à un violent feu de maison de 250 m² sur deux étages ne tardant pas à percer la toiture et menaçant de se propager à l'habitation mitoyenne et à un garage de mécanique attenant. Deux personnes occupant le bâtiment sinistré sont mises en sécurité et prises en charge par le VSAV de Blâmont pendant qu'ENEDIS assure la sé-

curisation électrique de la zone d'intervention. La présence annoncée de potentielles munitions, armes de guerre et bouteilles de gaz a conduit les équipes à adopter des postures de sécurité et de vigilance adaptées tout en menant les opérations d'extinction et de protection avec l'appui et la supervision de l'officier sécurité.

La sectorisation par le COS (attaque, défense, drone et Soutien Sanitaire Opérationnel) a permis de préserver les habitations et l'entreprise et de venir à bout de l'incendie au moyen de 4 lances dont une sur échelle aérienne. Le dispositif hydraulique était pris sur la réserve incendie de 40 m³ réalimentée de la commune au moyen de l'Unité Dévidoir Automobile-Motopompe Remorquable Grande Puissance avec mise en application en tampon du Camion-Citerne Grande Capacité et de sa bassine. Les drones ont été une plus-value précieuse dans les reconnaissances complémentaires et la mise en évidence des points chauds inaccessibles. Un soutien sanitaire opérationnel a permis le check-up, la réhabilitation et la re-nutrition du personnel par les équipages du véhicule de liaison infirmier de Badonviller

et du véhicule de soutien de l'intervenant de Vandières.

Les investigateurs du RCCI (recherche des causes et circonstances des incendies) ont été engagés ainsi qu'un officier évaluateur en risques bâtementaires dont l'analyse a conduit le maire à prendre les mesures de mise en sécurité d'urgence du bâtiment. La présence éventuelle de munitions et armes de guerre a nécessité des échanges réguliers entre le COS, les démineurs et la gendarmerie ainsi qu'un déblai limité au profit d'un noyage et d'une surveillance soignée.

Au plus fort de l'intervention, une cinquantaine de sapeurs-pompiers et 12 engins ont été dépêchés, hors chaîne de commandement, en provenance de Blâmont, Lunéville, Dombasle-sur-Meurthe, Blainville-Damelevières, Badonviller, Nancy-Rives de Meurthe, Nancy-Vandoeuvre et Vandières. L'engagement, la concentration et la coordination interservices ont permis la conduite efficace de cette opération particulière à composantes multiples en garantissant la sécurité de tous et en optimisant le « coût du sauvé ». ■



Groupe d'intervention spécialisée Drone : un appui opérationnel stratégique

Au cœur des interventions les plus complexes, le Groupe d'Intervention Spécialisée (GIS) Drone se démarque par sa précision et sa technologie embarquée. Cette unité spécialisée, incarne l'innovation au service de l'efficacité opérationnelle.

Composé de 8 télépilotes et 6 officiers de liaison aéronef télépilotes (OLAT), le Groupe d'Intervention Spécialisé Drone (GIS Drone) s'impose comme un appui stratégique lors des opérations d'urgence. Leur mission ? Fournir une vision aérienne rapide, fiable et sécurisée afin d'aider le Commandant des Opérations de Secours (COS) à analyser, coordonner et agir, conformément au Guide de Doctrine Opérationnelle (GDO) - Engagement des appareils télépilotes de lutte, d'appui et de secours.



Un outil d'aide à la décision

Les drones du GIS sont devenus des auxiliaires incontournables dans la gestion des risques. Grâce à eux, les commandants des opérations de secours disposent d'un œil aérien, capable de cartographier une zone sinistrée, repérer des victimes, surveiller un front de flammes ou encore suivre l'évolution d'un panache toxique.

Les drones ne remplacent pas l'homme sur le terrain, mais ils lui offrent une hauteur de vue. Dotés de caméras thermiques, optiques ou encore multispectrales, les appareils peuvent intervenir



aussi bien en extérieur qu'en intérieur.

Des missions codifiées, une doctrine nationale

Le GDO drone, encadre strictement l'engagement des appareils télépilotes dans les opérations de secours. Il fixe les règles d'intervention, les conditions de sécurité et les objectifs de chaque mission. Dans ce cadre, les missions du GIS Drone se déclinent en plusieurs axes : reconnaissance sur incendie, appui au commandement, recherche de personnes, sécurisation de zones, appuis aux spécialités.

Les OLAT jouent ici un rôle-clé. Ils assurent la coordination entre l'unité drone et le commandement des opérations de secours, garantissant l'intégration fluide des images et des données collectées au sein du dispositif global.

Une technicité au service du terrain

Intégrer le GIS Drone ne s'improvise pas. Chaque télépilote est formé au télépilotage professionnel, à la réglementation aérienne et aux scénarios opérationnels spécifiques. L'entraînement est constant, les équipements à la pointe, et l'interopérabilité avec les autres unités de secours essentielle.

La rapidité de mise en œuvre des drones permet une action ciblée et immédiate, offrant au commandement une vision précise de la situation. Cette réactivité garantit un retour d'information en temps réel, essentiel pour orienter les décisions tactiques. Elle contribue également à renforcer la sécurité des équipes engagées, en leur fournissant des données fiables avant et pendant l'engagement opérationnel.

Vers une nouvelle ère opérationnelle

En 2024 le GIS Drone a effectué une trentaine d'interventions (environ 15 heures de vols), incarnant cette mutation du secours moderne : plus rapide, plus précis, plus prévoyant. Dans un contexte où les risques évoluent, l'adoption des drones n'est plus une option, mais une nécessité, tout en conservant l'humain au centre de l'action. ■



Finalisation de la révision du SDACR

Suite au point d'étape sur l'avancée des travaux de révision du SDACR en début d'année, les travaux d'étude se poursuivent et le document est en voie de finalisation

Le directeur départemental des services d'incendie et de secours, dès sa prise de fonction le 1^{er} mars 2025, a pris en compte les travaux en cours.

Des présentations et réunions d'échanges ont été organisées afin de partager les avancées des travaux et des sujets abordés, dans le cadre du dialogue social, du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires, des réunions de chefs de centre et de bureaux du SDIS.

À ce jour, le calendrier prévisionnel des étapes restantes prévoit la consultation des instances, telles que la CATSIS (Commission Administrative et Technique du Service d'Incendie et de Secours), le CST (Comité Social Territorial), et le CCDSPV (Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires). Le Collège des Chefs de services de l'État et le Conseil Départemental doivent être également consultés et enfin il sera soumis en CASDIS (Conseil d'Administration du SDIS) pour validation.

La méthode projet utilisée : Scrum

Une méthode de gestion de projet simple (initialement conçue pour les développements informatiques) a été mise en œuvre pour retravailler le document, en l'adaptant au besoin spécifique du SDACR : la méthode Scrum. Cette méthode permet de travailler efficacement

et d'aboutir rapidement à un livrable en s'adaptant aux changements et en améliorant continuellement le document.

Les avantages :

- Adaptabilité au changement
- Implication continue des participants
- Livraisons fréquentes
- Amélioration continue

Les 5 valeurs Scrum



Les étapes du cycle Scrum

Le cycle de travail Scrum prévoit la mise en place de nombreuses phases :

1-Définition de l'ensemble des actions attendues, au préalable : réaliser une liste priorisée (le backlog) et l'affiner régulièrement,

2-Le sprint : période de 2 semaines, au cours de laquelle une planification des tâches à livrer est définie par l'équipe, au cours d'une réunion de programmation, le Sprint Planning,

3-Les points d'étape bi-hebdomadaires (stand up meeting) : deux fois par semaine, l'équipe se réunit 15 min pour suivre l'avancement, les difficultés et interactions nécessaires.

4-La démonstration : en fin de sprint, chaque membre de l'équipe présente ses réalisations, permettant à chacun de connaître l'avancée globale du projet.

5-La rétrospective : bilan de fin de sprint, permettant d'identifier une éventuelle action corrective concrète à mettre en œuvre et ainsi s'améliorer dans le sprint suivant. On recommence ensuite un nouveau sprint jusqu'à la livraison finale du document.

Le dynamisme dans l'équipe a résidé dans sa capacité à travailler de manière collaborative, réactive et continue, en s'auto-organisant autour d'objectifs clairs, avec des échanges fréquents, un cadre structurant mais souple, et une recherche constante d'amélioration. Concrètement, ce dynamisme s'est manifesté par :

- Un rythme soutenu et régulier,
- Une communication fluide et constante,
- Une réactivité face aux évolutions,
- La responsabilisation et l'autonomie,
- La culture de l'amélioration continue.

Le dynamisme repose sur un cadre agile qui favorise l'engagement des équipes, accélère les boucles de retour, et stimule une énergie collective grâce à une organisation rythmée, transparente et adaptable.

A l'issue du processus, le SDACR fera l'objet d'un arrêté préfectoral. Il s'ensuivra un nouveau projet, la mise à jour du Règlement Opérationnel, intégrant les nouveaux objectifs de couverture des risques fixés par le SDACR. ■

Un budget de transition, prudent et solidaire

Le budget 2025 du SDIS, adopté le 28 mars dernier, marque un tournant. Pour la première fois depuis plusieurs années, son vote a été décalé au printemps - un choix de prudence partagé par de nombreuses collectivités, dans un contexte national de forte incertitude budgétaire.

D'un montant total de 76,28 millions d'euros, ce budget est un budget de transition : il s'inscrit dans une trajectoire à long terme, guidée par un nouveau plan pluriannuel d'investissement pour la prochaine décennie. Ce plan, adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'administration, fixe un cap clair : préserver l'équilibre financier de l'établissement tout en garantissant les moyens nécessaires à l'exercice de ses missions, en termes d'interventions et de sécurisation des systèmes d'information.

Concrètement, un plafond annuel d'investissement de 10 millions d'euros a été fixé, réparti selon deux priorités : protéger les moyens d'intervention et, pour les projets immobiliers, donner la priorité à ceux bénéficiant de subventions. En 2025, cela se traduira notamment par

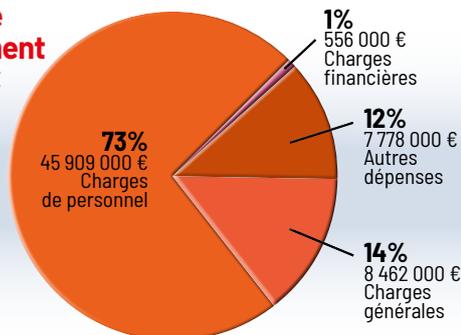
3,9 M€ pour les équipements (incendie et secours, outillage, paramédical et mobilier), 3,3 M€ pour les bâtiments (dont le lancement de la construction du centre d'incendie et de secours de Villerupt, la finalisation du CIS de Norroy-le-Sec, la rénovation énergétique, etc), 2,1 M€ pour les véhicules, et 1,7 M€ pour l'informatique et les réseaux (dont le lancement du plan de renouvellement des terminaux individuels d'appels sélectifs).

La section de fonctionnement est, quant à elle, marquée par une hausse des charges de personnel (+3,1 %), liée notamment à l'évolution des cotisations sociales (CNRACL). Grâce à une politique volontariste de maîtrise énergétique, les autres dépenses restent cependant contenues.

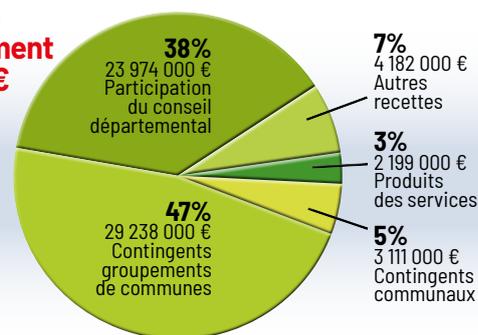
Il convient de saluer et remercier l'engagement renouvelé des financeurs du SDIS. En effet, la contribution des communes et des EPCI progresse de 1,8 %, et celle du Département de Meurthe-et-Moselle de +2,8 %, sans compter le soutien supplémentaire à l'investissement à travers une subvention exceptionnelle d'un million d'euros. Ces efforts, réalisés dans un cadre contraint pour tous, témoignent de la confiance et de la solidarité de nos contributeurs.

Enfin, l'année 2025 ouvre une nouvelle étape : une convention renouvelée est en préparation entre le SDIS et le Département, en même temps que la mise à jour du schéma d'analyse et de couverture des risques qui guidera, pour les 5 prochaines années, le niveau de réponse opérationnelle sur le territoire. ■

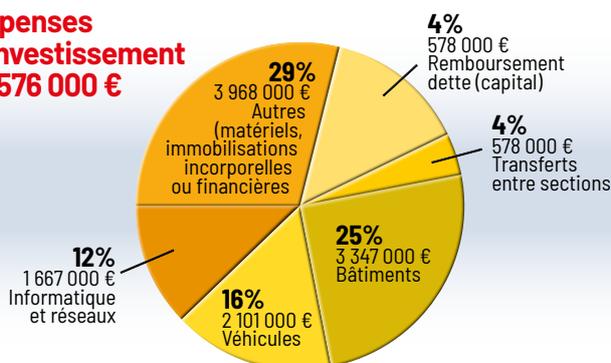
Dépenses de fonctionnement 62 705 000 €



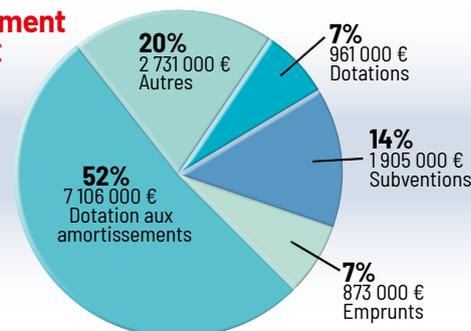
Recettes de fonctionnement 62 705 000 €



Dépenses d'investissement 13 576 000 €



Recettes d'investissement 13 576 000 €



Mixité et lutte contre les discriminations

Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours en France ont mis en place des référents « mixité et lutte contre les discriminations » pour promouvoir l'égalité professionnelle et combattre les discriminations au sein de leurs établissements. Cette initiative fait suite à la loi du 25 novembre 2021 visant à renforcer le modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers.

Au SDIS 54, cette mission a été confiée en fin d'année 2024 par le préfet de Meurthe-et-Moselle et le président du conseil d'administration du SDIS à la Médecin commandante Mathilde Géhin.

Conformément au décret n°2022-1522 du 7 décembre 2022 la référente ou le référent mixité et lutte contre les discriminations assure les missions suivantes :

1 • L'information et la réalisation d'actions de sensibilisation des agents et sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ainsi que le suivi des formations portant sur le respect du principe d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ainsi que la promotion de la diversité et la lutte contre les discriminations.

2 • Le conseil aux sapeurs-pompiers et aux services, sur des questions d'ordre général liées aux discriminations et à l'égalité professionnelle ainsi que sur des situations individuelles de personnel victime d'actes de discrimination.

3 • La réalisation d'un état des lieux des politiques de promotion de la diversité et de l'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations menées par le SDIS et, le cas échéant, la production de recommandations et la participation à l'élaboration comme à la mise en œuvre d'un plan d'action par l'autorité territoriale.

4 • La participation à l'élaboration du rapport social unique prévu par l'article L.231-1 du code général de la fonction publique en particulier concernant ses données relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, à la diversité, à la lutte contre les discriminations et au handicap, en lien avec le bureau des ressources humaines, en charge du dossier.

En 2025, pour débiter sa mission, la référente mixité et lutte contre les discriminations va procéder en deux premières étapes :

- Un état des lieux des actions et formations menées au sein du SDIS en faveur de la mixité et de la lutte contre la discrimination sera réalisé, en lien avec le Groupement de Soutien Administratif et Financier (GSAF), le Groupement de Soutien des Ressources Humaines et le Bureau Départemental de Santé et Sécurité en Service (BDSSS).

- Une enquête auprès des agents sur leur niveau de connaissance des moyens mis à leur disposition, en vue d'adapter par la suite la politique de formation et d'information.

Par ailleurs des communications et informations sur le dispositif de recueil des signalements seront régulièrement mises en ligne pour une meilleure connaissance de cet outil. ■



Rôle de la référente Mixité et lutte contre les discriminations

La Médecin commandante Mathilde Géhin, SPV à Toul depuis 2018, travaille au Service de la Santé et de Secours Médical (SSSM) depuis janvier 2022. Dans le cadre de son rôle de référente, elle est la porte d'entrée des personnes victimes de discriminations. Son rôle est de les écouter, les informer, les conseiller ou les orienter.

Elle n'a pas vocation à remplacer le dispositif de signalement qui existe par ailleurs mais a plutôt un rôle de sensibilisation et d'information auprès des agents et un rôle de recommandation auprès de la direction.

Pour contacter la référente : mathilde.gehin@sdis54.fr

Une dynamique collective pour fidéliser et développer le volontariat

Le plan d'actions volontariat en faveur des sapeurs-pompiers volontaires, adopté en fin d'année par le CCDSPV et validé par le conseil d'administration, comprend 3 axes stratégiques, 31 objectifs et 106 actions qui seront disponibles prochainement sur l'intrasdis. Il doit permettre de redonner une dynamique d'engagement et de fidélisation pour conforter la ressource de SPV et continuer à garantir une réponse opérationnelle de proximité la plus efficace possible dans les années à venir.

Néanmoins, toutes les actions ne peuvent pas être lancées en même temps car elles impactent différents services et vont mobiliser les personnels des groupements territoriaux et/ou des centres d'incendie et de secours. Il est également nécessaire de prendre en compte les incidences éventuelles, qu'elles soient techniques ou financières. Ainsi, le comité de direction (CODIR) a souhaité travailler sur 16 objectifs, ce qui représente 44 actions à décliner pour l'année 2025. À ce jour, 60 % des actions sont lancées et certaines sont déjà mises en place ou partiellement accomplies.

Un premier résultat mesurable du travail effectué

Nous constatons d'ores et déjà que nos recrutements de sapeurs-pompiers volontaires connaissent depuis le début de l'année une augmentation significative de +12% par rapport à 2024 et même +22% par rapport à 2023. Ce premier résultat est encourageant pour la poursuite de la mise en

œuvre du plan d'actions dans les prochains mois. Il conviendra de travailler en parallèle sur la fidélisation afin de limiter les départs et accroître notre effectif global.

Quelques exemples des actions lancées ou déjà mises en place et qui répondent à des attentes fortes exprimées lors des consultations dans les groupements territoriaux :



- Vérifier et modifier les secteurs prompt secours pour favoriser un engagement au plus juste.
- Adapter le périmètre des zones de recrutement (le prochain SDACR ouvre la possibilité de recruter jusqu'à 12 minutes suivant des conditions particulières).
- Revoir les natures d'interventions qui justifient l'engagement de l'ISP de proximité.
- Conforter le contrat d'objectifs avec l'UDSP pour augmenter le nombre de sections de JSP.
- Mettre à jour la procédure d'engagement des JSP pour conforter l'intégration dans le centre.
- Permettre la création de cadets de la sécurité civile dans les territoires.
- Développer et organiser l'accueil de stagiaires, notamment pour les classes de troisième ou seconde qui peuvent constituer de nouveaux viviers de recrutements.



- Actualiser le slogan accrocheur pour l'engagement de SPV.
- Créer un véhicule de communication pour la promotion de l'engagement citoyen.
- Organiser une cérémonie de remise de trophée pour mettre à l'honneur des employés publics et privés.
- Mener une campagne de sensibilisation dirigée vers l'ensemble des communes du département où le CIS peut recruter.
- Expérimenter la réalité virtuelle comme un outil de communication pour susciter l'envie de s'engager.



- Mettre à jour les documents structurants (Règlement intérieur, Mémento chef de centre, Règlement d'indemnisation).
- Créer une architecture documentaire propre au management du volontariat sur le portail Intranet.
- Poursuivre l'accompagnement des chefs de centre et adjoints par une FMPA annuelle obligatoire associant l'ensemble des groupements fonctionnels.
- Promouvoir le recrutement différencié suivant les missions OPS du centre et suivant le profil des SPV.
- Sensibiliser les chefs de centre et adjoints à diversifier les modes d'engagement notamment SSUAP.
- Renforcer les liens entre les amicales et les CIS au travers d'une convention cadre d'objectifs et de moyens en lien avec l'UDSP 54. ■

Une ambition forte, une dynamique collective pour les années à venir au travers du plan d'actions départemental en faveur du volontariat

Une politique départementale du développement et du management du volontariat qui :

- considère l'activité opérationnelle comme la première source de motivation,
- structure les actions du développement du volontariat,
- développe une communication structurée et ciblée,
- déploie une formation managériale départementale spécifique au volontariat à partir de la fonction de chef d'agrès un engin.

Lancement d'une section de cadets de la sécurité civile au collège Val de Seille

En janvier 2025, la première section des cadets de la sécurité civile de Meurthe-et-Moselle a été créée au collège Val de Seille à Nomeny.

Officiellement lancée début mars, la section composée d'une quinzaine de jeunes issus des classes de 3^{ème} du collège Val de Seille, encadrée par un binôme enseignant - sapeur-pompier a été accueillie alternativement au collège et au sein du centre d'incendie et de secours de Nomeny.



Moment symbolique le 7 mars dernier, les élèves se sont vu remettre leur tenue officielle de cadets de la sécurité civile en présence de leurs parents, de leurs encadrants, et de nos autorités. Une grande fierté pour tous, qui espèrent que ce projet expérimental soit pérennisé.



Le dispositif des cadets de la sécurité civile s'inscrit pleinement dans la promotion des valeurs de la République et de l'engagement citoyen, il est différent mais complémentaire du dispositif des jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Intégré au plan d'action pour le développement du volontariat dans le département, il est identifié comme un levier prometteur pour susciter des vocations. À travers cette initiative, l'objectif est d'éveiller l'engagement chez des élèves de 3^{ème} âgés de 14 ou 15 ans, qui pourront, s'ils le souhaitent, devenir sapeurs-pompiers volontaires dès leurs 16 ans au sein du nouveau centre de secours de Nomeny ou à celui de Val de Seille (Jeandelaincourt).

Deux jeunes de la section des cadets ont déjà exprimé leur volonté de devenir sapeurs-pompiers volontaires dès le second semestre 2025, dès qu'ils auront atteint l'âge de 16 ans. Cinq autres cadets, encore trop jeunes, attendent quant à eux l'année 2026 pour pouvoir, à leur tour, concrétiser leur engagement au service de la population.

Cette formation d'une quarantaine d'heures réparties de janvier à juin 2025 a permis aux élèves d'intégrer les valeurs citoyennes partagées par les sapeurs-pompiers, comme la tolérance, la loyauté, le vivre-ensemble et le goût de l'effort, d'être sensibilisés aux comportements de prévention et d'acquérir des réflexes citoyens en matière de sécurité civile. ■

Soucieux de la qualité de sa réponse opérationnelle et des conditions de travail de ses agents, le SDIS poursuit ses investissements en s'adaptant aux contraintes budgétaires.

Inauguration du 68^e CIS de Meurthe-et-Moselle



Après une longue période de préparation et de travaux (pose de la première pierre en avril 2024), le nouveau Centre d'Incendie et de Secours de Nomeny, opérationnel depuis le 27 janvier a été inauguré le 22 février 2025 en présence d'Antony Caps, maire de Nomeny, de nos autorités, délus, de sapeurs-pompiers et des cadets de la sécurité civile*.

Élément important dans le renforcement du maillage territorial que prévoyait le Schéma Départemental d'Analyse et de



* voir page 13

Couverture des Risques (SDACR) 2020, ce nouveau centre d'incendie et de secours, fruit d'un engagement collectif, vient consolider les moyens de protection et de secours au service des habitants du secteur. Il incarne également le dynamisme et l'esprit de fraternité qui caractérisent nos sapeurs-pompiers puisque ce sont 24 sapeurs-pompiers (dont 8 femmes) qui composent l'effectif. L'équipe a été formée avec l'appui des sapeurs-pompiers volontaires du CIS Val de Seille, du maire de Nomeny et grâce à la forte implication du Lieutenant Pleut qui en a pris le commandement**. Actif jour et nuit, ce centre apporte une grosse plus-value opérationnelle, notamment avec sa couverture de 15 communes en prompt secours.

Avec une surface de 210 m², les nouveaux locaux permettent d'accueillir les effectifs requis pour ce type de CIS dans de meilleures conditions. C'est le 5^e d'une série de 7 centres types qu'il est prévu de mettre en œuvre dans le cadre d'une démarche innovante qui s'inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement immobilier.

Réception de travaux

Le mercredi 12 février a eu lieu la cérémonie de réception des travaux du CIS de Blainville-Damelevières. Le colonel Fabrice PAPE, directeur départemental par intérim, Bernard Bertelle, président du CASDIS, Antony Caps, vice-président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Adrien Gaubert, sous-préfet de Lunéville, Olivier Martet, maire de Blainville-sur-l'Eau et Christophe Sonrel, maire de Damelevières, ont inauguré les nouveaux locaux en présence de sapeurs-pompiers et d'agents du groupement de soutien technique et logistique. Après plusieurs mois de rénovation visant à optimiser l'espace du CIS en raison de l'accroissement du nombre de SPV et pour améliorer les

** voir page 17



conditions d'accueil de la section JSP, le rez-de-chaussée de la caserne a été restructuré avec une extension de la remise de 58 m² (dotée d'un système de chauffage modernisé) et des vestiaires, un réaménagement des sanitaires, l'ajout d'un espace de douches et de vestiaires pour les JSP et la création d'un local pharmacie. À l'étage, des améliorations de qualité de fonctionnement ont été effectuées avec l'extension de la salle de sport et la mise en place de mobilier intégré et de brise-soleil orientables pour la salle de formation. Montant global des travaux : 442 000 € TTC.

Remise de clés d'une échelle pivotante et réception de 4 véhicules de première intervention

Les clés d'une Echelle Pivotante Automatique (EPA) destinée au CIS de Longwy ont été remises le 24 janvier sur le plateau technique de l'Etat-Major. L'occasion également de réceptionner 4 Véhicules de Première Intervention (VPI) pour les CIS d'Hatriz, Einville-au-Jard, Champenoux et Vandières.

L'EPA de 32 mètres dispose d'un bras articulé offrant de nouvelles possibilités d'accès. Elle est équipée pour permettre l'évacuation de personnes bariatriques. Elle remplacera l'ancienne échelle du CIS de Longwy qui sera affectée dans un autre centre de

répondre aux risques



PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE
Liberté
Égalité
Fraternité



secours après des travaux d'entretien. Les 4 nouveaux VPI remplacent 4 Fourgons Incendie Léger qui deviennent vieillissants. Ces engins peuvent emporter 4 sapeurs-pompiers pour intervenir en prompt secours sur les interventions de secours à personne. Ils sont également dotés d'une citerne de 800 L d'eau et d'une pompe à incendie pouvant débiter 750 L/min d'eau qui permet de se placer en aspiration dans des points d'eau naturels. Ils sont également dotés d'un outil polyvalent pour permettre l'accès aux victimes sur un accident de circulation ou encore ouvrir une porte d'habitation.

Pacte capacitaire : acquisition de 2 Camions Citerne Feux de Forêts Moyens (CCFM)

A la suite des feux de forêts de 2022 qui avaient touché tout le territoire national, l'Etat a souhaité renforcer les moyens de lutte contre l'incendie et a ainsi investi dans le cadre du pacte capacitaire Feux de Forêts. Celui-ci consiste à attribuer une subvention des achats réalisés pour permettre aux SDIS de faire face à l'augmentation du risque et de participer à la solidarité nationale dans le cadre de renforts Feux de forêts.

Pour le SDIS 54, il s'agit concrètement de l'acquisition d'engins d'intervention

permettant de composer un Groupe d'Intervention Feux de Forêt (GIFF) soit 1 Véhicule léger de Liaison Hors Route (VLHR), 4 Camions Citerne Feux de Forêts Moyens (CCFM).

Les deux premiers CCFM ont été livrés au mois de mai et équiperont les centres d'incendie et de secours de Longwy et Gentilly. Ils répondent aux exigences du référentiel technique national comme tous les CCFM du pacte capacitaire permettant ainsi une uniformité des moyens à l'échelon national. Ils sont dotés d'une citerne d'eau de 3500L et d'une citerne de 400L exclusivement réservées pour assurer la protection du véhicule et des personnels, d'une citerne de mouillant (produit facilitant le noyage et améliorant l'attaque de feu) de 60L. Ils disposent, en nouveauté pour le SDIS 54, d'une lance canon pilotée électriquement et fixée sur l'avant du véhicule. Son débit est variable de 450 à 1500L/min. Elle permet d'apporter une attaque sans exposer les personnels dans certaines situations.

L'acquisition de ces 2 CCFM s'élève à un peu plus de 591 000 € TTC comprenant également l'équipement incendie.

Côté financement, la totalité de l'acquisition des 5 engins est de 1 242 000 € TTC dont une participation de l'Etat à hauteur de 580 000€. La livraison du VLHR est prévue en septembre 2025 et celle des deux autres 2 CCFM début 2026. ■



Poursuite de la distribution des casques Rosenbauer

En 2023, le SDIS a anticipé le remplacement de la plus ancienne génération de ses casques MSA (environ 1100 casques) par des casques Rosenbauer (voir Liaison n°92).

Le déploiement a débuté dans les centres d'incendie et de secours par celui de Nancy-Vandœuvre, centre « testeur » et s'est poursuivie dans d'autres centres. Avant l'été 2025, les CIS de Pont-à-Mousson et Toul en seront équipés.

Prise et passations de commandement

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle a connu ces derniers mois plusieurs cérémonies. Entre solennité et proximité territoriale, la prise de commandement du nouveau directeur départemental, accompagnée de plusieurs passations locales, symbolisent la continuité du service public, la reconnaissance des parcours, et l'esprit de corps qui anime les sapeurs-pompiers.

Prise de commandement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle



Le 22 mars 2025 le colonel hors-classe Jean-Philippe Gueugneau a pris le commandement du Corps départemental des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle lors d'une cérémonie au centre d'incendie et de secours de Nancy-Rives de Meurthe.

C'est devant près de 300 personnes (autorités civiles et militaires, forces de sécurité intérieure, élus, partenaires, officiers, sapeurs-pompiers, jeunes sapeurs-pompiers, engagés de service civique, cadets de la sécurité civile, anciens SPP, ELUD, personnels administratifs, techniques et spécialisés), réunies au CIS de Nancy-Rives de Meur-

the, que lui a été confié par Christophe Antoni, directeur de cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, le commandement du Corps départemental.

Le colonel hors-classe Jean-Philippe Gueugneau a fait part de son honneur d'être chef de corps des sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle, un des trente plus grands SDIS de France avec un activité opérationnelle conséquente doté des moyens adaptés pour maintenir un service public de qualité. Le choix également d'un département dynamique et à taille humaine où il a fait le choix de s'installer avec sa famille. Il a remercié les autorités pour la confiance qu'elles lui ont accordée et le colonel Fabrice Pape, directeur départemental adjoint, pour avoir assuré, avec beaucoup d'investissement, une longue période d'intérim de direction.

Le colonel Gueugneau entend poursuivre le travail accompli par ses prédécesseurs. Depuis son arrivée il travaille à la finalisation du Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques (SDCAR)* avant de définir très

* Voir page 8



prochainement une nouvelle feuille de route.

C'est aussi avec fierté et reconnaissance que le colonel Gueugneau a remis aux côtés de Christophe Antoni, directeur de cabinet de la préfecture, Chaynesse Khirouni, présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et Bernard Bertelle, président du conseil d'administration du SDIS, 25 médailles de la Sécurité intérieure échelon or, argent et bronze à nos sapeurs-pompiers pour leurs interventions au cours des violences urbaines fin juin 2023 sur le département. ■



Parcours du colonel hors-classe Jean-Philippe Gueugneau

Jean-Philippe Gueugneau, 49 ans, colonel hors-classe, a pris ses fonctions de directeur départemental et chef de corps des Services d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle le 1er mars. Il occupait depuis 2019 les fonctions de directeur départemental adjoint et commandant en second du SDIS de la Loire. Auparavant il a œuvré pendant 18 années au SDIS 69 : il y est entré en tant que chef du bureau d'analyse et de couverture des risques en 2001 avant de prendre les fonctions de chef de centre d'incendie et de secours de Saint Priest puis de chef du groupement Communication en 2017.

Retrouvez une vidéo de présentation du DDSIS sur notre chaîne Youtube : @sapeurs-pompiersdemeurthe-6127

Passations de commandement dans les centres d'incendie et de secours

Moments forts de la vie des centres d'incendie et de secours, les passations de commandement marquent la reconnaissance du parcours des chefs de centre sortants et l'engagement des chefs de centre entrants. Ces instants solennels en présence de nos autorités, personnels, et élus, témoignent de la continuité du service public de secours au plus près des territoires.

► Jeudi 9 janvier 2025, le commandement du centre d'incendie et de secours Val de Seille a été confié au sergent Alexandre Grenier, affecté dans ce centre depuis 2014 en tant que sapeur-pompier volontaire.



► Samedi 25 janvier 2025, le commandement du centre d'incendie et de secours d'Haroué a été confié au lieutenant Patrice Raoult. Sapeur-pompier volontaire depuis 1990, le lieutenant Raoult occupait le poste d'adjoint au chef de centre depuis janvier 2019. Il succède ainsi au commandant Bouvier, officier du corps départemental depuis



avril 2002 et chef du centre d'Haroué depuis plus de 22 ans.

► Le jeudi 30 janvier 2025, le commandement du centre d'incendie et de secours de Trieux-Tucquegnieux a été confié au lieutenant Yves Hassler, engagé en qualité de sapeur-pompier volontaire (SPV) depuis plus de 36 ans dans ce centre. Il succède au lieutenant Jacques Prandi, sapeur-pompier volontaire depuis avril 1997 en Meurthe-et-Moselle.



► Vendredi 7 février 2025, le commandement du centre d'incendie et de secours de Mercy-le-Bas a été confié à l'adjudant-chef Kévin Gérard. Engagé en tant que SPV depuis octobre 2008 au CIS de Piennes, l'adjudant-chef Gérard avait rejoint le CIS de Mercy-le-Bas



en juin 2024 sous le statut d'adjoint au chef de centre. Il a pris la relève du lieutenant Jean Lana, SPV riche de plus de 30 ans d'engagement au sein du SDIS54 et chef de centre du CIS de Mercy-le-Bas depuis presque 20 ans.

► Samedi 22 février 2025, lors de l'inauguration** du centre d'incendie et de secours de Nomeny, 68^e CIS de Meurthe-et-Moselle, le commandement a été confié au lieutenant Julian Pleut, SPV depuis 21 ans.



► Lundi 16 juin 2025, le lieutenant Julien Dall'Asen a été nommé à la tête du CIS Val de l'Orne, succédant au lieutenant Vincent Poesy, en poste depuis septembre 2021. Sapeur-pompier professionnel depuis 2003, Julien Dall'Asen a exercé au SDIS 54 puis au SDIS 57, avant de devenir adjoint au chef de centre du CIS de Longwy pendant cinq ans. Il a ensuite occupé un poste de chef de service au GPRI de 2022 à 2024, année où il a également pris le commandement du CIS de Jarny.



** Voir page 14

Ouverture opérationnelle du CIS de Nomeny

▶ Le lundi 27 janvier, à 19h précises, une étape importante a été franchie avec le début officiel de l'activité opérationnelle du CIS de Nomeny.



Participation à l'émission « La Quiche des champions » sur Radio Ici Sud Lorraine

▶ Début avril, le centre d'incendie et de secours de Pompey a accueilli l'enregistrement de l'émission « La Quiche des Champions ». Le SDIS54 y a participé pour faire découvrir ses métiers de manière originale. Deux équipes de trois membres, réunissant sapeurs-pompiers et personnels administratifs, se sont affrontées dans une ambiance conviviale en répondant aux questions de l'animateur.



Remise des insignes de l'Ordre National du Mérite au colonel Fabrice Pape

▶ Vendredi 18 avril Françoise Souliman, préfet de Meurthe-et-Moselle, a remis les insignes de chevalier dans l'Ordre national du Mérite au colonel Fabrice Pape, directeur départemental adjoint du SDIS de Meurthe-et-Moselle.

34^e championnat de France de Football Sapeurs-Pompiers

▶ Du jeudi 22 mai au samedi 24 mai 2025 notre département a accueilli le 34^e championnat de France de Football Sapeurs-Pompiers au stade Marcel Picot à Tomblaine et au stade du Grémillon à Essey-lès-Nancy.

Challenge de la qualité départemental

▶ Samedi 29 mars 193 Jeunes sapeurs-pompiers de Meurthe-et-Moselle ont participé au challenge de la qualité départemental organisé par l'UDSP54 et le SDIS54 au stade Raymond Petit à Tomblaine. Remise des trophées aux 3 associations les mieux classées : Nancy-Gentilly, Trieux-Tucquegnieux et Pompey. C'est la section de Nancy-Gentilly qui a remporté cette année le trophée « Capitaine Denis Maire ».



Inauguration plateau technique de désincarcération secours routier lourd

► Dans le cadre de l'amélioration continue des dispositifs de formation, le GIS USAR (Groupe d'Intervention Spécialisé - Unité de Sauvetage d'Appui et de Recherche) et le SDIS 54 ont développé un outil pédagogique innovant. Implanté sur le site du centre de formation des sapeurs-pompiers, ce nouvel équipement prend la forme d'un plateau technique dédié aux manœuvres de désincarcération et de secours routier lourd. Ce dispositif a été officiellement inauguré le 3 juin 2025, en présence du directeur de cabinet de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, du président du conseil d'administration du SDIS, du directeur départemental des services d'incendie et de secours, ainsi que des partenaires ayant contribué à sa réalisation, notamment par la mise à disposition de véhicules.



Signatures de conventions de disponibilité SPV

► En janvier, une convention de partenariat périscolaire a été signée avec la ville de Richardmémil pour faciliter l'engagement sur des opérations de secours des sapeurs-pompiers volontaires du CIS de Richardmémil, en prenant en charge ponctuellement leurs enfants durant le temps périscolaire en cas d'intervention.



► En mars une convention de disponibilité SPV a été signée avec l'IUT Henri Poincaré de Longwy. Cette convention permet d'encourager la formation citoyenne des étudiants et d'améliorer la disponibilité en journée des sapeurs-pompiers volontaires étudiants du centre d'incendie et de secours de Longwy.



► En juin 2 conventions de partenariat périscolaire ont été signées avec le Syndicat Intercommunal Scolaire de la Côte en Haye et la communauté de communes de Mad et Moselle, qui permettront aux sapeurs-pompiers volontaires des centres des secours de Côte en Haye et de Thiaucourt de pouvoir confier leurs enfants au périscolaire en cas de départ en intervention.



La Côte-en-Haye



Thiaucourt

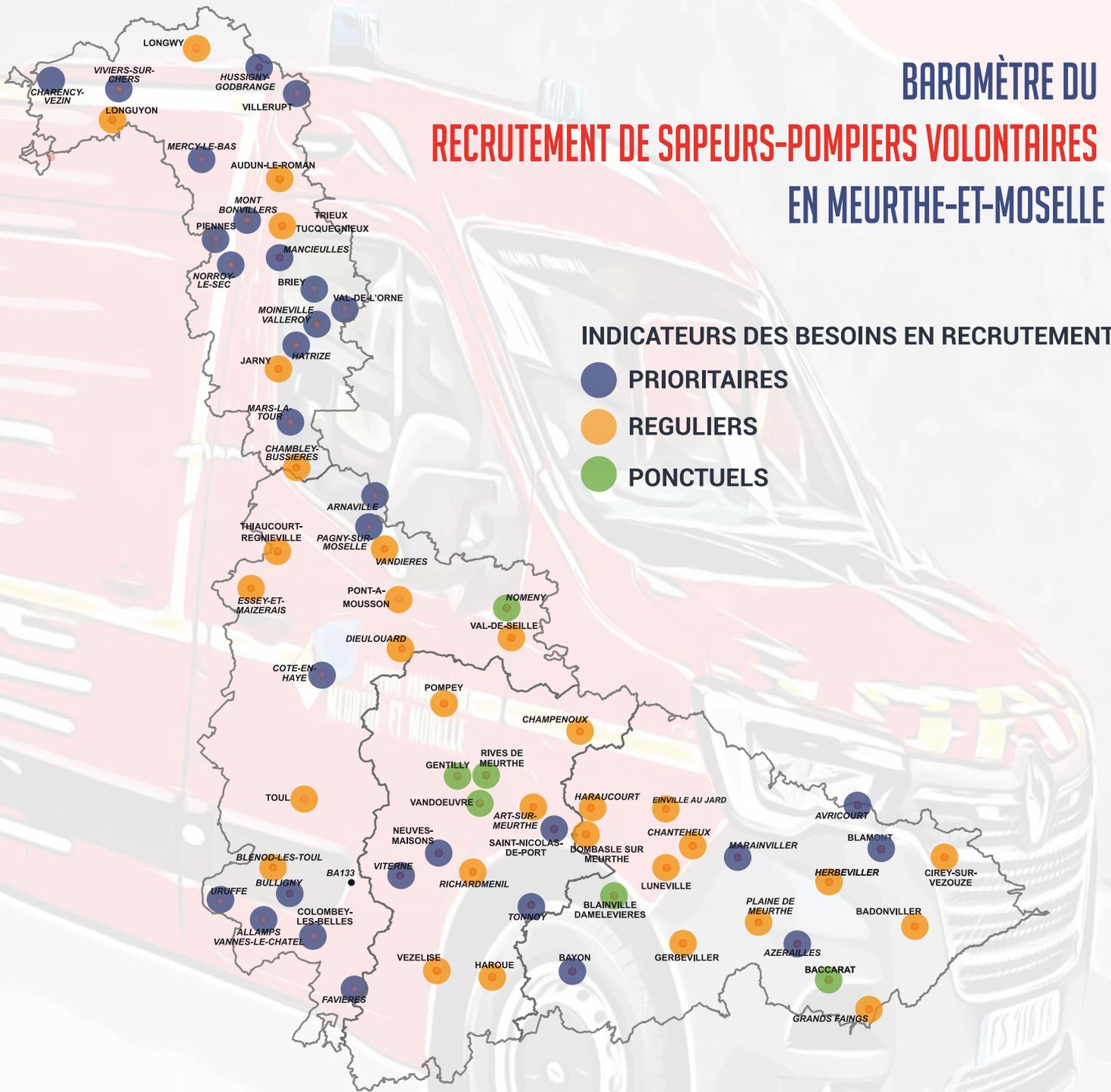
Le SDIS présent à la foire exposition de Nancy

► Du 6 au 15 juin, nos personnels étaient présents pour promouvoir le volontariat, renseigner le public sur le métier de sapeur-pompier, présenter du matériel et répondre aux questions des visiteurs.



BAROMÈTRE DU

RECRUTEMENT DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES EN MEURTHE-ET-MOSELLE



ENGAGEZ-VOUS COMME SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE
Intéressé ? Faites-nous le savoir par mail : spv@sdis54.fr



La Liaison numéro 95 • juillet 2025 • Magazine édité par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle • Tél 03 83 16 46 00

Directeur de la publication : Colonel Hors-Classe Jean-Philippe Gueugneau

Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Delphine Stoquert

Rédacteurs : Lcl Lionel Robert • Cdt Cyril Gibierge • Cdt Nabil Roubacha • Ltn1 Damien Meazza • Cdt Jean Daniel Nitting • Cdt Guillaume Blaise • Laetitia Landsheere • MHC Mathilde Géhin • Lcl Manuel Pigné • Erwan Guegen • Cdt Xavier Leroy • Delphine Stoquert

Photographies & illustrations : Pascal Virbel • Aurélie Perrotte • Jean-Patrick Planchais • Frédéric Lecocq • Cch Léo Collado • Sdis 54 • Grégory Berger CD54 • Service Communication Préfecture 54

Conception et composition : Péhel Créations • Essey-lès-Nancy • **Impression :** Lorraine Graphic imprimerie • Dombasle-sur-Meurthe

Retrouvez toute l'actualité du SDIS54 sur nos réseaux sociaux   @sdis54   www.pompiers54.fr